

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rueil-Malmaison, le 15 juillet 2020

Païement du solde du dividende 2019

- Succès de l'option proposée aux actionnaires pour un paiement en actions nouvelles, qui représente 60,6 % des droits exercés
- Renforcement des fonds propres par l'émission de 5,4 millions d'actions nouvelles
- Païement du solde du dividende le 16 juillet 2020

L'assemblée générale du 18 juin 2020 avait approuvé la distribution d'un dividende de 2,04 euros par action au titre de l'exercice 2019.

Compte tenu de l'acompte de 0,79 euro versé en novembre 2019, le solde restant à payer ressortait à 1,25 euro par action.

Il avait été proposé aux actionnaires de recevoir le paiement correspondant soit en numéraire, soit en actions nouvelles au prix de 78,71 euros l'action.

L'option pour un paiement en actions nouvelles a rencontré un grand succès, qui témoigne de la confiance des actionnaires.

Sur un total de 554 379 328 actions ayant droit au dividende, 336 226 351 actions, soit plus de 60 % du total, ont été présentées à l'option pour un paiement en actions nouvelles et 218 152 977 actions pour un paiement en numéraire.

Au total, 5 359 708 actions nouvelles seront émises, représentant 0,88 % du capital de la société. Elles seront admises aux négociations d'Euronext Paris SA à compter du 16 juillet 2020 et porteront jouissance au 1^{er} janvier 2020.

A l'issue de cette opération, les fonds propres consolidés du Groupe sont augmentés de 421,9 millions d'euros.

A propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et du contracting, employant 222 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. www.vinci.com